

NOUVEAU 1er Colloque NOUVEAU

FORMATION PAR WEBDIFFUSION ENTIÈREMENT DÉDIÉE AUX
RÉGIMES D'INDEMNISATION PUBLICS OFFERTE PAR



ASSOCIATION DES AVOCATS & AVOCATES
REPRÉSENTANT LES BÉNÉFICIAIRES
DES RÉGIMES D'INDEMNISATION PUBLICS

6 heures de formation en matière de CNESST, SAAQ, IVAC et RRQ invalidité*

Réservez cette date immédiatement !

13 octobre 2023 de 09H00 à 16h30

Coût membre: 200\$

Coût non-membre: 350\$

Prix par cabinet (2 ou plus) 20% de rabais

Moins de 5 ans et étudiant en droit: 100\$

La période d'inscription et tous les détails arriveront sous peu.

*Formations actuellement en processus d'accréditation par le Barreau du Québec



[Pour devenir membre de l'AAARBRIP](#)

QU'EST-CE QUE L'AAARBRIP ?

Fondée en 2009, sous l'égide du Barreau du Québec, L'Association des avocats et des avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics.

Cette association vise à regrouper les avocats et avocates qui représentent les victimes et les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics du Québec, régis notamment par les lois suivantes:

- Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., c. A-3.001)
- Loi sur les accidents du travail (R.L.R.Q., c. A-3)
- Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (R.L.R.Q., c. A-13.2)
- La Loi sur l'assurance automobile (R.L.R.Q., c. A-25)
- La Loi visant à favoriser le civisme (R.L.R. Q., c. C-20)
- La Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (R.L.R. Q., c. I-6)
- Loi sur le régime des rentes du Québec (R.L.R.Q., c. R-9)

Notre association a pour but de:

- Promouvoir les moyens d'action propres à assurer les intérêts des bénéficiaires du Régime des rentes du Québec (Retraite Québec) et des régimes d'indemnisation publics du Québec, administrés par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail (CNESST) et par l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), etc.;
- Défendre les intérêts généraux des avocats et des avocates qui représentent les bénéficiaires du régime des rentes du Québec et des régimes d'indemnisation publics du Québec;
- Promouvoir les moyens d'action propres à assurer les intérêts de ses membres;
- Encourager les initiatives visant à resserrer les liens entre eux;
- Participer à tout colloque, comité, rencontre ou autre organisation se rapportant à la pratique et à la représentation des bénéficiaires du Régime des rentes du Québec et des régimes d'indemnisation publics du Québec.



ASSOCIATION DES AVOCATS & AVOCATES
REPRÉSENTANT LES BÉNÉFICIAIRES
DES RÉGIMES D'INDEMNISATION PUBLICS